



COMMUNE DU REVEST-LES-EAUX

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 6 février 2013, Monsieur le Maire de la Commune du Revest-les-eaux a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui consiste à ouvrir à l'urbanisation la zone à urbaniser stricte, classée AUa, en la reclassant en zone Ug.

L'enquête publique se déroulera sur la Commune du Revest-les-eaux du **VENDREDI 1^{er} MARS 2013 au MARDI 2 AVRIL 2013 inclus.**

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance des documents de la modification du PLU aux jours et heures ouvrables de la mairie durant cette période soit de 9h à 12h et de 14h à 17h et consigner leurs observations sur le registre d'enquête publique prévu à cet effet ou les adresser par correspondance au Commissaire enquêteur en mairie du Revest-les-eaux, siège de l'enquête ou par mail contactmairie@lerevest83.fr

Monsieur METIVET Michel a été désigné Commissaire enquêteur. Il recevra personnellement toutes les observations et réclamations en mairie de le Revest-les-eaux aux jours et heures mentionnées ci-dessous :

- Mercredi 6 mars 2013 de 9H à 12H

- Mardi 12 mars 2013 de 14H à 17H
- Lundi 18 mars 2013 de 9H à 12H
- Mardi 26 mars 2013 de 14H à 17H
- Mardi 2 avril 2013 de 14H à 17H

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur sera déposée : en mairie du Revest-les-eaux, à la DDTM, en Préfecture.